



A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier

Pucerons : présence de foyers sur les 3 bassins de production

Coryneum : régression des foyers

SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française de la Biodiversité
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

TOUTES ESPECES

• Puceron vert

Observation : constat d'un développement des populations ; généralisation des foyers sur les jeunes vergers et présence très régulière sur les vergers en production. Absence des différents auxiliaires sur les parcelles de référence.

Evaluation du risque : le risque est élevé.

Gestion du risque : Limiter les excès d'azote sur les vergers ayant en ce début de saison une vigueur végétative importante ; observer les vergers afin de détecter précocement les foyers.



Photo 1 : foyer de pucerons sur pêcher

• Coryneum ou maladie criblée

Observation : observation d'une régression des premières contaminations sur pêchers ; sur prunier, un seul verger présentant des symptômes ; sur abricotier, aucun foyer décelé à ce jour. Sur amandier, la période de sensibilité débute également.

Evaluation du risque : les conditions climatiques prévisionnelles (alternance d'épisodes pluvieux) sont favorables aux contaminations, le risque est donc moyen à élevé selon l'historique des parcelles.

• Acarien rouge – *Pananychus ulmi*

Biologie : les acariens provoquent des dégâts sur feuilles lors de piqûres de nourriture : les feuilles se décolorent en prenant un aspect plombé ; en cas de forte infestation, une défoliation précoce peut être constatée. Les adultes sont de couleur rouge sombre tandis que les larves sont de couleur rouge à orange vif ; ils sont visibles sur le limbe vert des feuilles. Les œufs ont une couleur variant selon les saisons : rouge brique en hiver, rouge clair au printemps et en été.

Observation : observation uniquement des œufs à ce jour

Evaluation du risque : le risque est faible.

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Stade fin de floraison à petit fruit



Stade fin de chute des pétales
(Kioto)



Stade petit fruit (soledane)

- **Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa***

Observation : pas de dégâts observés sur les parcelles de référence

Évaluation du risque : la période de risque est en cours. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade I (BBCH 73) pour les variétés précoces à stade fin de floraison (BBCH 67) ;



Stade chute des collerettes



Stade petit fruit (Garacco)

- **Tordeuse orientale – *Grapholita molesta***

Observation : le stade de viabilité des éclosions n'est toujours pas atteint ; le vol a débuté.

Évaluation du risque : le risque reste faible.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

- **Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa***

Observation : aucun symptôme observé

Évaluation du risque : la période de risque est en cours. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade chute des collerettes (BBCH 71) à petit fruit






- **Carpocapse du prunier – *Grapholita funebruna***

Observation : le stade de viabilité des éclosions n'est toujours pas atteint ; le vol a débuté.

Evaluation du risque : le risque reste faible.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 15 avril	Mardi 16 avril	Mercredi 17 avril	Jeudi 18 avril	Vendredi 19 avril	Samedi 20 avril	Dimanche 21 avril	Lundi 22 avril
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps mitigé	Temps pluvieux le matin avec quelques éclaircies en fin de journée ;	Amélioration	Temps ensoleillé		Perturbation faiblement pluvieuse le WE se poursuivant avec des averses ce début de semaine avec vent d'Est à Sud-Est se renforçant dimanche		

Pour la période du jeudi 18 au dimanche 21, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

Bractocera dorsalis

Bactrocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, goyave, banane, nêfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit du jamrosat, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour. Cf fiche de

reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous). En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concernée.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

